



Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le 29/11/2024

ID : 071-217104637-20241125-2024058-DE

Berger
Levrault

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, Frédéric BUTTET, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : BRESCIANI Pascal, ayant donné pouvoir à BASSEUIL Roland

DESBROSSES Dominique

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres
en exercice : 13

Nombre de membres
présents : 11

Date de convocation :
19/11/2024

OBJET : DELIBERATION

Relative à la mise en place d'un mois de loyer gratuit contre travaux de rafraîchissement dans le logement de la maison Chopelin.

Un des deux logements de la maison Chopelin a été récemment reloué. Le nouveau locataire va effectuer des travaux de rafraîchissement du logement. Il est proposé de lui accorder un mois de loyer gratuit (le mois de novembre 2024) en dédommagement de ses investissements.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents la gratuité du loyer pour le mois de novembre 2024.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 25 novembre 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT

